



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1334 ET 1335

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que :

1. Lors de sa séance du 11 décembre 2023, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1335 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

2. Lors de sa séance du 20 décembre 2023, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1334 IMPOSANT DES TAXES ET EXIGEANT DES COMPENSATIONS POUR RENCONTRER LES OBLIGATIONS DE LA VILLE AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIERE 2024

3. Ces règlements entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
4. Ces règlements peuvent être consultés au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 3034, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, durant les heures de bureau et sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 21 décembre 2023.

L'assistante-greffière,

Original signé par

Me Caroline Asselin
greffe@mascouche.ca